



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 09 05

OBJET :

**Modernisation de la télégestion du réseau d'eau potable de la commune de Contes :
convention d'appel à projets gestion de la ressource en eau avec le Département 06**

L'an deux mille vingt trois, le lundi vingt cinq septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mmes Michèle Maurel, Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Céleschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérageoli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Gérard De Zordo, Mmes Malika Vannucci, Sandrine Mauras et Marie-Fleur Alquier.

Etait excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil que par délibération du 7 octobre 2022, le Département des Alpes-Maritimes a approuvé le plan départemental de gestion de l'eau qui se décline en 4 axes et 6 mesures parmi lesquelles le lancement d'un appel à projets Green Deal « gestion de la ressource en eau ». Un jury a ensuite arrêté la liste des projets retenus, dont fait partie le projet de modernisation de la gestion du réseau d'eau potable présenté par la commune de Contes.

Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver la convention à passer avec le Département des Alpes-Maritimes définissant les conditions et modalités d'attribution de la subvention d'un montant maximal de 14.885 euros pour le financement du projet précité d'un montant de 29.770 euros. Il donne lecture de ladite convention annexée à la présente.

Monsieur le Maire propose également au conseil de l'autoriser à signer cette convention conclue à sa date de signature et qui prendra fin le 30 septembre 2025.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Approuve la convention relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « Modernisation de la télégestion du réseau d'eau potable de la commune de Contes » à passer avec le Département des Alpes-Maritimes.

Le projet de convention, accompagné de ses annexes, est joint à la présente délibération.

Autorise le maire à signer la convention, ainsi que tout autre document y afférent.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Pour : 28

Nombre de présents : 24

Contre : 0

Nombre de votants : 28

Abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230925-20230905-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2023

Publication : 27/09/2023

Le Maire Francis TUJAGUE

